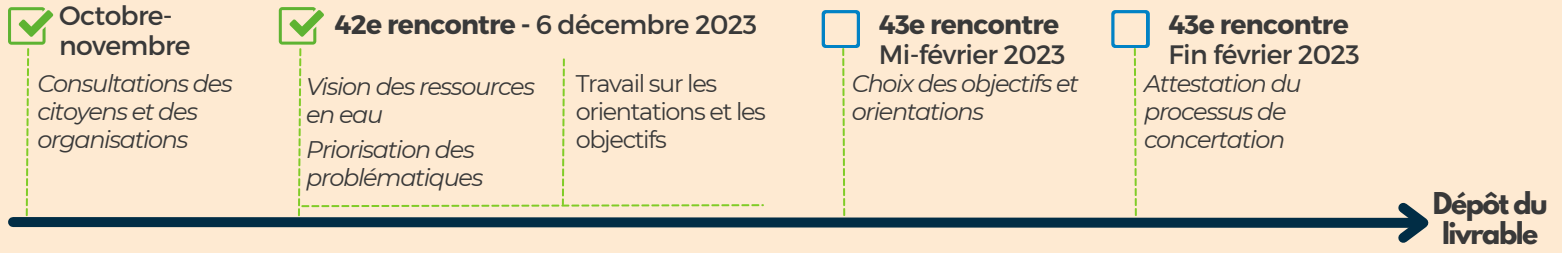
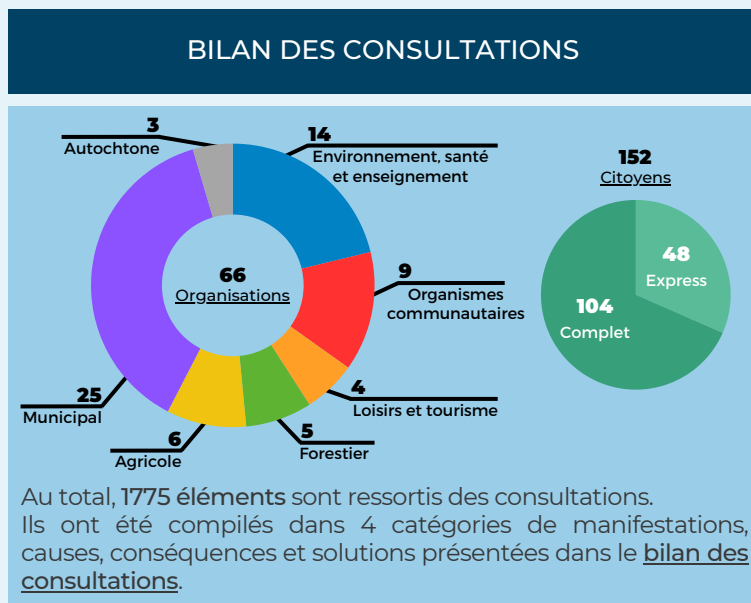


THÈME DE LA RENCONTRE : MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

PLAN DE TRAVAIL



AVANCEMENT DE LA MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU



ÉLABORATION DE LA VISION DES RESSOURCES EN EAU

Qu'est-ce qu'une vision?

La vision des ressources en eau de la Zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) Lac-Saint-Jean sert de guide pour la mise à jour du plan directeur de l'eau (PDE) et permet d'inspirer et d'orienter les acteurs vers le passage à l'action.

Elle intègre des états environnementaux génériques, et des principes fondamentaux de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Elle est courte, rassembleuse, réaliste et doit être un idéal à atteindre à l'échelle de la ZGIE.

Version préliminaire de la vision

Les discussions des membres lors de la rencontre ont abouti à une version préliminaire de la vision des ressources en eau de la ZGIE Lac-Saint-Jean :

Dans le bassin versant du lac Saint-Jean, l'adaptation aux changements climatiques, la conciliation des usages, et de meilleures connaissances permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de conserver les écosystèmes, et d'assurer la quantité de l'eau, pour un accès équitable aux ressources.

PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES

Une nouvelle priorisation, pourquoi?

Pour concentrer les efforts de mobilisation régionaux pour la mise en œuvre du PDE des dix prochaines années, une révision des problématiques prioritaires pour les acteurs de l'eau du territoire a été discutée.

La priorisation a été basée sur les priorités des acteurs de l'eau au travers de la consultation, les données disponibles sur l'état des problématiques dans la région, les priorités du premier PDE et les priorités d'autres structures régionales.

Les priorités

Les membres de la table de concertation souhaitent prioriser cinq problématiques dans le nouveau PDE :

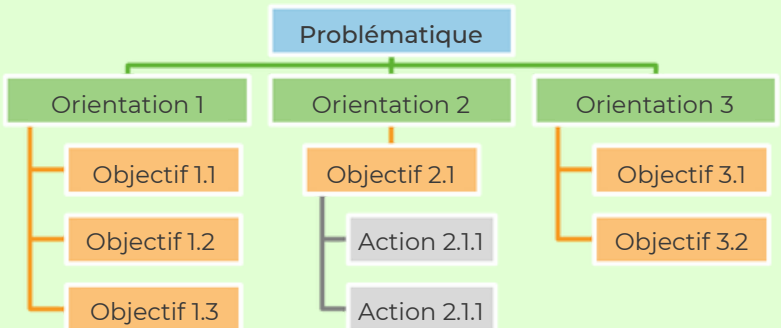
1. Mauvaise qualité de l'eau
2. Dégradation ou destruction des milieux humides et hydriques
3. Espèces exotiques envahissantes
4. Approvisionnement en eau
5. Conflits d'usage

Les membres se sont accordés à souligner l'importance des problèmes d'érosion et d'inondations dans la région, ils pourront être traités par des objectifs spécifiques dans d'autres problématiques.



ATELIER SUR LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS

La rencontre a permis de travailler ensemble à l'élaboration des orientations et des objectifs du nouveau PDE.



Une orientation, un objectif, une action... Quelle différence?

Les orientations correspondent à la direction vers laquelle nous voulons collectivement nous diriger afin d'améliorer chacune des problématiques prioritaires.

Les objectifs correspondent à l'état que nous souhaitons atteindre d'ici la fin de la planification pour chacune des problématiques.

Des actions permettront d'atteindre chacun des objectifs.

PROCHAINE
RENCONTRE
Février 2024

POUR NOUS SUIVRE

